

SEANCE DU LUNDI 13 MARS 2017**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-sept, le treize mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 8 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 16

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Gérard BEGUIER, Alain BERNARD, Serge BLAISON, Jany BOUVARD, Muriel CHARBONNIER, Sophie DUBOIS, René GALEA, Fanny HERMANGE, Michel JEZY, Valérie JOLIVEL, Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT, Charles POULAIN, Monica VISINONI.

Absentes excusées : Mesdames Pascale CHERBONNIER, Chantal ROBERT.

Monica VISINONI est nommée secrétaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur le Maire Alain BERNARD.

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 13 février 2017 :

Muriel CHARBONNIER rappelle

En page 5, le nouveau tarif caution est institué pour le nettoyage **et/ou** tri non faits.

En page 8, Michel JEZY rappelle le spectacle Gospel.

2. Compte rendu de la réunion PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) du 15 février 2017 :

Fanny HERMANGE rappelle qu'il s'agissait d'une réunion ouverte à tous les conseillers et animée par le cabinet ATOPIA, chargé par la CCBVC (Communauté de Communes Bléré-Val de Cher) du projet PLUI. La commission d'urbanisme a ensuite travaillé sur les « dents creuses » de notre commune. Le résultat de ce travail, -peu de dents creuses répertoriées-, a été ensuite transmis au cabinet.

Monsieur le Maire confirme vouloir sauvegarder la qualité de vie de Civray-de Touraine sans nouvelles constructions de type lotissement.

Suite aux avis émis des personnes publiques associées et consultées, l'enquête publique pour la révision du SCOT est reportée à une date ultérieure.

3. Compte rendu de la commission d'Urbanisme du 22 février 2017 :

Monica VISINONI indique :

CERTIFICATS D'URBANISME

N° Enregistrement	Adresse du Terrain	Zone	Type de CU	Avis
CU 037 079 17 D 0013	Rue des Hauts de Vaux	Uc	a	Favorable – limite affecté par le bruit
CU 037 079 17 D 0014	11 rue de la Chouette	Nha	b	Favorable
CU 037 079 17 D 0015	11 rue de la Chouette	Nha	b	Favorable sous condition de pose d'une bache à eau

CU 037 079 17 D 0016	5234 rue de la Pinetterie	Ub +N	a	Favorable
-------------------------	------------------------------	-------	---	-----------

DECLARATIONS PREALABLES

N° Enregistrement	Adresse du Terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 17 D0003	5 impasse d'Orget	Uc	Pose de fenêtres PVC - porte entrée porte garage	Favorable sous réserve de vérification de la couleur autorisée par le PLU

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Enregistrement	Adresse du Terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 16 D0027- M01	Rue d'Amboise	Uc et N	Création de velux	Favorable
037 079 17 D0001	Rue d'Amboise	Uc et N	Maison Individuelle	Favorable

DPU

N° Enregistrement	Adresse du Terrain	Zone	Avis
13/2017	Rue des Hauts de Vaux	Uc	Droit non requis
14/2017	5234 rue de la Pinetterie	Ub + N	Droit non requis

4. Compte rendu de la Commission des Bâtiments du 28 février 2017,

Jany BOUVARD indique :

1 – Visite travaux école avec les différentes phases à terminer ou à modifier

2 – Points travaux école

Les prochains corps de métiers qui interviendront aux prochaines vacances scolaires (mois d'avril) seront :

- Entreprise Briault pour l'isolation du mur de l'école 1^{er} étage côté nord
- Entreprise Vacher Fils pour les garde-corps des escaliers de la terrasse nord et les brises vent du préau coté EST.

En ce qui concerne le portail nord, il sera fermé le matin. L'accès à la garderie se fera par le nouveau portillon. Il faut prévoir une signalétique afin d'indiquer l'entrée de la garderie et une note d'information à afficher au portail pour prévenir les parents. Reste à fixer une date de mise en service.

3 – Points futurs travaux mairie avec les différents plannings à coordonner

Les travaux de la future salle de conseil et mariages et les bureaux du 1^{er} étage devraient se

réaliser de mai à juillet.

4 – Projet travaux ADAP

Selon nos engagements d'accessibilité vis-à-vis de la préfecture, il nous faut prévoir en 2017 certains travaux sur la mairie et l'école (modifications de rampes PMR, signalétiques, gardes corps).

5 – Budget bâtiment

Il faut gérer les priorités et les définir avec chacun des adjoints afin d'allouer une enveloppe chiffrée (étude ou devis) dans chaque secteur.

6 – Questions diverses

Le dernier sinistre de la salle Jacques Villeret est remboursé par l'assurance à hauteur de 1 138.00 € TTC. Il restera 500.00 € à notre charge.

5. Compte rendu des Commissions Bâtiments des 8 et 13 mars 2017

Un point urgent doit être validé. Les menuiseries de la future salle de conseil doivent être revues et un délai de 6 semaines est nécessaire à leur fabrication.

L'entreprise Vacher Fils et le Cabinet Maes ont participé à la réunion du 8 mars 2017.

Des modifications sont apportées quant au marché initial pour :

Salle du conseil :

- porte double d'entrée en lieu et place d'une porte simple et d'un châssis,
- porte Nord avec châssis fixe,
- chiffrage de volets roulants et de stores selon les ouvertures et les expositions,

Garderie :

- chiffrage d'un complément de garde corps sur la terrasse et montée escalier (audit accessibilité).

L'étude des devis a été détaillée lors de la réunion du 13 mars 2017 précédent le Conseil.

➤ 2017-026 Avenant marché accessibilité Mairie Ecole:

Jany BOUVARD rappelle qu'en Conseil Municipal du 11 mai 2016 délibération 2016-039 le lot numéro 6 « menuiserie aluminium » a été attribué à l'entreprise VACHER Fils. Par avenant numéro 1 délibéré le 9 janvier 2017 numéro 2017-001 le lot numéro 6 a été modifié.

Suite à différentes modifications demandées par rapport au marché initial, il convient d'accepter un **avenant numéro 2 pour une valeur de 2 942.63 € HT soit 3 531.16 € TTC** pour le lot numéro 6 « **menuiserie aluminium** » attribué à l'entreprise **VACHER Fils**.

De même, Jany BOUVARD annonce qu'en Conseil Municipal du 11 mai 2016 délibération 2016-039 le lot numéro 12 « plomberie, sanitaires » a été attribué à la SARL LEFRERE.

Suite à différentes modifications demandées par rapport au marché initial, il convient d'accepter un **avenant numéro 1 pour une valeur de 3 743.09 € HT soit 4 491.71 € TTC** pour le lot numéro 12 « **plomberie, sanitaires** » attribué à la **SARL LEFRERE**.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

l'**avenant numéro 2 pour une valeur de 2 942.63 € HT soit 3 531.16 € TTC** pour le lot numéro 6 « **menuiserie aluminium** » attribué à l'entreprise **VACHER Fils**

et l'**avenant numéro 1 pour une valeur de 3 743.09 € HT soit 4 491.71 € TTC** pour le lot numéro 12 « **plomberie, sanitaires** » attribué à la **SARL LEFRERE**.

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou son adjoint aux finances à signer tout document et annexe relatifs à ces avenants de marché accessibilité Mairie Ecole.

Le devis de l'entreprise VACHER Fils de 3 141.60 € TTC (hors marché) concernant le garde corps sur la terrasse garderie, a été approuvé à l'unanimité également.

6 Délibérations diverses :➤ **2017-027 Convention spectacle des aînés:**

Charles POULAIN propose pour le prochain goûter des aînés, le spectacle « Bruno BLONDEL » à réserver pour le 1^{er} octobre 2017.

Après une rapide lecture du contrat proposé, pour un cachet de 900€ tout inclus (salaires, Guso et déplacements -2 intervenants), Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le spectacle « Bruno BLONDEL » suivant le contrat d'engagement, pour un cachet de 900€ tout inclus (salaires, Guso et déplacements) et autorise Monsieur le Maire ou son adjoint à signer le contrat et tout document y attenant.

➤ **2017-028 SIEIL Convention amiable d'implantation de réseaux de distribution publique d'énergie électrique:**

René GALEA expose que le SIEIL, propriétaire et maître d'ouvrage du réseau de distribution publique d'énergie électrique, a mandaté l'entreprise SAFEGE pour la réalisation d'une extension de ce réseau au lieu dit « La Bossurière » pour alimenter le relais GSM nouvellement installé.

Après avoir lu la convention amiable d'implantation de réseau de distribution publique d'énergie électrique proposée,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention amiable d'implantation de réseau de distribution publique d'énergie électrique au lieu dit « La Bossurière » proposée et autorise Monsieur le Maire ou son adjoint à la voirie à signer cette convention et tout document y attenant.

➤ **2017-029 Demande de subvention projet ERPA:**

Fanny HERMANGE rappelle qu'en Conseil Municipal du 13 février 2017 : délibération 2017-018, un plan de financement du projet ERPA a été approuvé avec demande de subvention Contrat de Pays. Il convient de modifier le plan de financement selon le tableau joint :

Plan de financement prévisionnel :

Plan de financement prévisionnel HT pour projet ERPA				
Création d'un Espace Récréatif de Plein Air - redynamisation du centre bourg				
Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	%
Acquisition	30 000	ETAT	46 800	39
Notaire	5 000			
Démolition et désamiantage (400 m ²)	16 000	Réserve parlementaire	10 000	8
		Région Centre Val de Loire :		
Terrassement	12 000	Contrat de Pays	24 200	20
Terrain multisports	31 000	EPCI	10 000	8
Piste athlétisme	12 000	Fonds propres	30 000	25
Clôture	15 000			
TOTAL	121 000	TOTAL	121 000	100%

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis pour la demande de subvention Contrat de Pays auprès de la Région pour 24 200€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention Contrat de Pays auprès de la Région pour 24 200€ et autorise Monsieur le Maire ou son adjoint aux finances à signer tout document nécessaire à ce sujet.

➤ **2017-030 Indemnité des Elus:**

Monsieur le Maire indique qu'en Conseil Municipal du 28 mars 2014, délibération 2014-034, les indemnités des Elus ont été approuvées selon la réglementation en vigueur.

L'indice brut terminal par décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 (applicable au 1^{er} janvier 2017) a modifié cet indice brut terminal qui le sera à nouveau au 1^{er} janvier 2018.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis pour l'application des indemnités des Elus selon l'indice terminal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à la majorité avec une abstention (Serge BLAISON) l'application des indemnités des Elus selon l'indice terminal.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire indique le prochain Conseil Municipal au 6 avril 2017 pour le budget puis au 10 avril 2017.

- Charles POULAIN remercie tous les participants à l'organisation du concert de Gospel qui s'est avéré être un succès : plus de 85 personnes ont assisté à ce spectacle.

- Claire OLLIVIER propose une commission Culture et Tourisme pour le lundi 20 mars à 20h et propose à chacun d'acheter les chocolats de Pâques via l'APE. Un catalogue est disponible.

- René GALEA rend compte de la dernière réunion du syndicat du Cher canalisé au cours de laquelle il a été proposé les cotisations pour 2017, Notre cotisation serait de 6 319€ soit 95€ d'augmentation. Elle est calculée selon le kilométrage de rives et une participation par habitant. Il faut également noter que le syndicat deviendra syndicat mixte par la création de la métropole de Tours.

- Valérie JOLIVEL demande la suite donnée à la recherche de maître d'œuvre pour les travaux du bassin d'Orget.

- René GALEA annonce que l'appel d'offre a été lancé au 1^{er} mars avec la date limite de dépôt des dossiers fixée au 11 avril.

-Jany BOUVARD demande qu'une date de commission d'appel d'offres soit établie pour l'ouverture des plis.

La séance est levée à 21h20.

Rappel des délibérations prises :

13/03/2017	026	Avenants au marché accessibilité Mairie Ecole.
	027	Convention spectacle des aînés
	028	SIEIL Convention amiable d'implantation de réseaux de distribution publique d'énergie électrique « La Bossurière »
	029	ERPA Demande de subvention Contrat de Pays
	030	Indemnités des Elus